

est couvert d'une forêt épaisse de petits arbres, supportés par le sol et les débris que l'eau a fait descendre des hauteurs. Sur cette pente naturelle en beaucoup d'endroits, on se propose d'asseoir le lit du chemin. Les matériaux que l'on enlèvera d'un côté serviront à former la levée et à élargir le lit de l'autre côté. Dans d'autres endroits, la marge naturelle le long du rivage sera utilisée, en portant le niveau des rails à une hauteur uniforme de 15 à 20 pieds au-dessus du niveau des eaux basses de l'Outaouais, ou à une hauteur suffisante pour éviter le danger des inondations au printemps. Il faudra creuser, à la partie supérieure de la voie, de profondes rigoles pour y recevoir l'eau descendant de la montagne et la faire écouler par des conduits souterrains traversant la voie. Mais tant que la forêt épaisse d'arbres et d'arbustes subsistera, la fonte de la neige ne s'opérera que graduellement. Avec cet arrangement de voie, on pourra obtenir une pente assez douce sur tout le parcours des quatre-vingts milles; les rails se trouveront au-dessus du niveau de la neige, vu qu'il n'est pas probable qu'elle demeure sur la voie—dans le cas contraire, elle peut en être facilement enlevée par la charrue. Il n'y a aucun terrain à acheter, aucune clôture ou traverse privée et publique à construire, et que sept petits cours d'eau à franchir au moyen de ponts de 50 à 100 pieds de long, reposant sur de bonnes fondations. La ligne se trouvant à proximité des eaux navigables, le transport des rails, des traverses et des autres matériaux de construction sera plus facile et moins coûteux que pour tout autre chemin de fer passant à travers un pays inhabité et d'un accès difficile.

Maintenant quant aux diverses localités mentionnées comme étant exceptionnellement difficiles pour la construction d'une voie ferrée, ou d'une nature différente de celle de la pente que présente la côte escarpée, nous les décrirons dans un ordre régulier, à partir du pied de la rivière Creuse.

La première et la plus sérieuse de toutes est un rocher escarpé, qui avance dans la rivière, ou plutôt qui court en ligne parallèle avec elle, et est connu sous le nom de "Rocher-à-l'Oiseau." Il se trouve à plusieurs milles du point du départ. C'est le seul endroit où il n'existe pas de pente, et à une place, sur une courte distance, le rocher déborde sur la rivière. Heureusement que sa façade parallèle à la rivière ne se prolonge pas plus d'un cinquième de mille. Il y a plusieurs moyens de surmonter cet obstacle, et l'on pourra adopter le plus praticable et le moins dispendieux, après

qu't  
préf  
suffi  
n'est  
la vo  
mille  
plus  
être  
chaq  
tende  
rive  
exam  
la fo  
décou  
que s  
che d  
de vu  
en Eu  
d'un c  
le reg  
ce pré  
loin,  
l'étab  
l'emb  
la rivi  
la pre  
favora  
l'espa  
vait le  
nière  
dessus  
laisse,  
et peu  
ser la  
mité d  
Près d